



CONDITIONS GENERALES DE BANQUE TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES ENTREPRISES, ONG ET ASSOCIATIONS A PARTIR DU 1ER JUIN 2022

I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

Table with 2 columns: Description of account types and their associated conditions/terms.

II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

Table detailing various services like account opening, transfers, and their respective fees and conditions.

22 Moyens de paiement

Table listing payment methods such as checks, transfers, and their associated fees.

Table listing various banking services and their associated fees, including deposits and withdrawals.

22.11 Encasement de chèques dans l'UEMOA

Table detailing check deposit services, including fees and conditions for different regions.

Table listing services related to card management, such as card replacement and activation.

22.12 Dates de valeur appliquées

Table detailing the effective dates for various banking services and transactions.

22.23 Prélèvements

Table detailing automatic payment services (prélèvements) and their associated fees.

III - SERVICES BANCAIRES

Table listing various banking services like remittances, currency exchange, and their fees.

IV - SERVICE BANQUE A DISTANCE

Table detailing remote banking services and their associated fees.

V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

Table detailing payment incident management procedures and associated fees.

VI - OPERATIONS SUR TITRES

Table detailing securities operations, including buying and selling of shares and bonds.

VII - OPERATIONS DE CHANGE

VIII - OPERATIONS DE CREDIT

Mathematical formula for calculating the effective interest rate (TAUX EFFECTIF GLOBAL) based on commissions and fees.

Credit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB(2)-Marge)

Table detailing short-term credit services and their associated interest rates and fees.

IX - OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

Table detailing international banking operations, including remittances and foreign currency services.

Table detailing international remittance services and their associated fees.

Crédits par signature

Table detailing signature-based credit services and their associated fees.

Opérations connexes aux opérations de crédits

Table detailing services related to credit operations, such as guarantees and collateral.

Table detailing international remittance services and their associated fees.

* EURO

Table detailing services related to the Euro currency and international transactions.

* AUTRES DEVISES

Table detailing services related to other foreign currencies and international transactions.

Remise documentaire export

Table detailing export remittance services and their associated fees.

Table detailing international remittance services and their associated fees.

Crédit documentaire export

Table detailing export credit services and their associated fees.

Domestication recettes d'exportation

Table detailing services related to domesticating export receipts.

X - AUTRES SERVICES (divers)

Table detailing various other banking services and their associated fees.





CONDITIONS GENERALES DE BANQUE TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS A PARTIR DU 1ER JUIN 2022

NB:
a) Toutes les commissions sont soumises conformément à la fiscalité en vigueur à la Taxe sur Activité Financière (TAF) de 10% ou à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) de 18%
b) Toutes les commissions sont libellées en FCFA (HT et TTC)
c) Le Taux de Base Bancaire (TBB) est de 5%
Pisces à fournir pour les ouvertures de compte: Formulaire à remplir - Pièces d'identité - Justificatif d'adresse - 2 photos d'identité - Justificatif de profession et de revenu

I - CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	Gratuit
1.1.2	Compte chèques	Gratuit
1.1.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.1.3	Dépôt à terme	Gratuit (1er versement min 10.000.000 FCFA)
1.1.4	Compte d'épargne logement	Gratuit
1.1.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.1.6	Compte sur livret	N/A
1.1.7	Compte joint	
1.1.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.7.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.1.8	Compte indivis	
1.1.8.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.8.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.1.9	Autres types de comptes	
	Compte Non Résident	Justification de la qualité de non résident et sous réserve de l'autorisation de la BCEAO Valable 2 ans à renouveler au moins 1 mois avant l'échéance
	Compte Diaspora	Gratuit
	Compte épargne étudiant	Gratuit
1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	Gratuit
1.1.11	Assurance décès accidentel associé au compte chèques	Gratuit (voir les CC voir les CC

1.2	Conditions de Clôture de compte	
1.2.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.2.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.2.4	Compte d'épargne logement	Gratuit
1.2.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.2.6	Compte sur livret	Gratuit
1.2.7	Compte joint	
1.2.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.7.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.2.8	Compte indivis	
1.2.8.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.8.2	Compte d'épargne / Compte d'épargne Etudiants	Gratuit
1.2.9	Lettre de clôture juridique	Gratuit
	Frais d'expédition ou de signification de lettre de clôture juridique	Gratuit
1.2.10	Attestation de clôture de compte	Gratuit
1.2.11	Autres types de clôture de comptes	Gratuit

II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	TBB (Taux actuel 9%) + 4 points -TAF
2.1.1.1	Milleur taux débiteur appliqué à la clientèle	TBB
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne simple	Gratuit
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	0,025% min 1.000 F CFA HT /mois
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé (avec autorisation)	0,025 % sans minima
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé (avec autorisation)	10 000 FCFA HT /opération
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé (sans autorisation)	15 000 FCFA HT / opération
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
	Compte chèques fonctionnaire (APE et ACE)	1 500 FCFA HT /mois
	Compte chèques Particulier/Ordinaire	2 500 FCFA HT /mois
	Compte chèques Etudiant (Sans chèque pour les étudiants avant une inscription en vigueur)	250 FCFA HT /mois
	Pack FONDNARIA	2 800 FCFA TTC / mois
	Pack SALARIA et PACK SALARIA +	2 800 FCFA TTC / mois
	Pack ELITE	12 000 FCFA TTC / mois
	Pack FONDNARIA PRIMA	5 000 FCFA TTC / mois
	Pack SALARIA PRIMA	5 000 FCFA TTC / mois
	Pack FONDNARIA	3 500 FCFA TTC / mois
	Pack SALARIA	3 500 FCFA TTC / mois
	Pack VIVA	1 500 FCFA TTC / mois
	Compte chèques DIASPORA	2 500 FCFA HT /mois
2.1.1.8	Arrêt de compte	N/A
2.1.1.9	Relève d'identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.1.10	Autres types de conditions débitrices	
	Dépassement sur ligne : pour les clients packagés	2 000 FCFA HT /chèques et virement
2.1.1.11	Assurance prévoyance obliques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	
	BDA Protection	
	Option 1: capital assure FCFA 1 000 000 :	Prime annuelle 6 000 FCFA
	Option 2: capital assure FCFA 3 000 000 :	Prime annuelle 18 000 FCFA
	Option 3: capital assure FCFA 5 000 000 :	Prime annuelle 30 000 FCFA
	CmaChance	
	Capital garant FCFA 1 000 000 :	Prime mensuelle 5 500 F CFA
	Capital garant FCFA 2 000 000 :	Prime mensuelle 10 500 F CFA
	Capital garant FCFA 4 000 000 :	Prime mensuelle 20 500 F CFA
	Capital garant FCFA 6 000 000 :	Prime mensuelle 30 500 F CFA
2.1.1.12	Assurance automobile	RAS
2.1.2	Relevés de compte	
2.1.2.1	Mensuel	Gratuit
2.1.2.2	A la demande (mois en cours)	Gratuit avant le 5 du mois en cours. 1 000 FCFA HT/page à partir du 6 du mois en cours
2.1.2.3	Autre période (tarif par mois)	1 000 FCFA HT /page
2.1.3	Relève récapitulatif des frais annuels	

2.1.4	Autre type de relevé de comptes	
	Relève pour formalités VISA	15 000 FCFA HT
2.1.5	Attestations bancaires	
2.1.5.1	Attestation de solde / avoirs	25 000 FCFA HT
2.1.5.2	Attestation de non engagement	30 000 FCFA HT
	Attestation d'engagement	30 000 FCFA HT
	Attestation de virement permanent et irrévocable pour études à l'étranger	60 000 FCFA HT
2.1.5.3	Autres types d'attestations bancaires	
	Attestation financière	
	* si caution de soumission délivrée par BDA	50 000 FCFA HT
	* si caution délivrée par autre banque	75 000 FCFA HT
	Attestation bancaire pour VISA ou pour ETUDES ou pour RECOMMANDA	60 000 FCFA HT
	Attestation de compte	25 000 FCFA HT
	Attestation de confirmation de solde de comptes	60 000 FCFA HT
	Attestation de ressources	60 000 FCFA HT
	Attestation de plafond de ligne de crédit	60 000 FCFA HT
	Attestation de capacité financière	60 000 FCFA HT
	Attestation de bonne relation	60 000 FCFA HT
	Attestation d'ouverture de compte	75 000 FCFA HT + TAF
	Attestation de ligne de crédit	60 000 FCFA HT
	Confirmation de solde auditeur	60 000 FCFA HT
	Information à caution (envoi à la charge du débiteur cautionné)	20 000 FCFA HT
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte (à reverser au Trésor public)	100 FCFA TTC
2.1.7	Frais pour procuration	Gratuit
2.1.8	Conditions créditrices	
2.1.8.1	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	
	DAT - Dépôt initial	10 000 000 FCFA (minimum)
	Durée minimum	voir les CC
	Taux de rémunération	voir les CC
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne	
	Compte épargne simple	
	Dépôt initial	0 FCFA
	Taux d'intérêt (IRC à déduire)	3,5 % / AN (IRC 15 % à déduire)
	Périodicité de calcul des intérêts	Annuelle
	Plafond de rémunération	10 000 000 FCFA
	Solde minimum rémunéré	50 000 FCFA
	Solde minimum autorisé	5 000 FCFA
2.1.8.3	Intérêts crédateurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	
	Compte Plan Epargne Logement (PEL)	4% /AN (IRC à déduire)
	Compte Epargne Elite	
	Taux de rémunération	3,65 % /AN
	Minimum rémunéré	10 000 000 FCFA
	Plafond rémunéré	50 000 000 FCFA
	Périodicité de versement des intérêts	Semestrielle
	Pénalités de rupture	clôture du compte et perte des intérêts de l'année en cours
2.1.8.4	Intérêts crédateurs pour les comptes d'épargne simple	3,5 % l'an (IRC à déduire)
2.1.8.5	Intérêts crédateurs sur les bons de caisse et comptes à terme	Négociable
2.1.8.6	Autres conditions créditrices	
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chèque	Gratuit
2.2.1.2	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.3	Chèques non barrés / vignette	100 FCFA / feuille à reverser au Trésor Public
2.2.1.4	Lettre-chèques	A facturer suivant coût impression
2.2.1.5	Chèque de banque sur place	
2.2.1.6	Chèques de banque UEMOA	N/A
2.2.1.7	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	RAS
2.2.1.8	Chèques de guichet	1 000 FCFA HT
2.2.1.9	Certification de chèque	
	de 0 à 50 000 FCFA	2 000 FCFA HT
	de 50 000 à 10 000 000 FCFA	0,1% min 5 000 FCFA HT max 25000 FCFA HT
	plus de 10 000 000 FCFA	0,1% min 15 000 FCFA HT max 25000 FCFA HT
	Frais pour annulation de chèques certifié	5 000 FCFA HT
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	5 000 FCFA HT
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chèque par l'émetteur	5000 FCFA HT /chèques max 5 feuilles ou 25 000 FCFA HT / carnet
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chèque par l'émetteur	5000 /chèque min 5 feuilles ou 25000 HT / carnet
2.2.1.7	Frais de destruction de chèque	5 000 FCFA (Destruction des chèques demandés et non retirés après 5 mois)
	Frais de gardiennage	5 000 F CFA /mois après 3 mois
	Forçage pour paiement de chèque	voir frais de dépassement
2.2.1.8	Frais de rejet imputés suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	500 FCFA TTC
	BDA/BDA - A la charge de l'émetteur et du bénéficiaire	10 000 FCFA HT
	BDA/Autres banques : A la charge de l'émetteur	10 000 FCFA HT
	Chèque autres banques/Bénéficiaire client BDA	0,2% min 10 000 FCFA HT
	Frais de destruction de chèques	max 20 000 FCFA HT
2.2.1.9	Forfait chèque imputé «à montant X FCFA (montant à préciser)»	voir 2.2.1.8
2.2.1.10	Expédition de chèque à domicile (sous pli recommandé)	Suivant tarification en vigueur
2.2.1.11	Expédition de chèque à domicile (sous pli recommandé)	Suivant tarification en vigueur
	Sur la place	Suivant tarification en vigueur
	Afrique	Prime mensuelle 5 500 FCFA HT
	Hors Afrique	50 000 FCFA HT
2.2.1.12	Autres types de chèques	NA
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement	Service compris dans les comptes Pack
2.2.1.14	Encaissement de chèques	
2.2.1.15	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	
	Chèques tirés sur place	Gratuit
	Commission d'encaissement	Gratuit
	Commission de paiement	Gratuit
	Frais de port	Gratuit

Date de valeur	J-1	
Chèques et effet déplacés Zone UEMOA		
Frais d'encaissement	Gratuit	
Date de valeur	J+2	
Frais d'envoi	Gratuit	
Retour imputé (imputable au correspondant)	0,20% min 10 000 FCFA HT max 20 000 FCFA HT	
2.2.1.12	Encaissement de chèques hors UEMOA	
Chèques déplacés ZONE EURO		
Commissions d'encaissement	0,30% min 15 000 FCFA HT	
Frais de port	0,10% min 8 000 FCFA HT max 15 000 FCFA HT	
Frais de retour imputé	0,30% min 15 000 FCFA HT + frais correspondant	
Date de valeur	En fonction de la date de valeur appliquée par le correspondant	
Effets et chèques domiciliés BDA		
Effets et chèques déplacés Hors UEMOA		
THU	0,60%	
Commission de transfert	0,50 % min 30 000 FCFA HT	
Commission d'encaissement	0,20 % min 15 000 FCFA HT	
Frais swift	550 FCFA TTC	
Retour imputé (imputable correspondant)	0,2 % min 75 000 FCFA HT max 100 000 FCFA HT	
Frais de dossier	7 000 FCFA HT	
Effets et chèques non domiciliés BDA		
THU	0,60%	
Commission de transfert	0,50 % min 30 000 FCFA HT	
Commission d'encaissement	0,35 % min 15 000 FCFA HT	
Frais swift	15 000 FCFA HT	
Retour imputé (imputable correspondant)	0,2 % min 75 000 FCFA HT max 100 000 FCFA HT	
Frais de dossier	7 000 FCFA HT	
Autres devises		
Chèques en devises émis par un tiers / Bénéficiaire client BDA		
Commission de transfert	0,50% min 20 000 FCFA HT	
Commissions d'encaissement (chèques non domiciliés)	0,35% min 15 000 FCFA HT	
Swift	15 000 FCFA HT	
THU	0,60%	
Commissions charge tiré	0,30% min 15 000 FCFA HT	
Frais de port / d'envoi	0,10% Min 8 000 FCFA HT Max 15 000 FCFA HT	
Frais de retour imputé	0,2% min 75 000 FCFA HT max 100 000 FCFA HT	
Frais de dossier	7 000 FCFA HT	
Chèques domiciliés BDA		
THU	0,60%	
Commission de transfert	0,50 % min 30 000 FCFA HT	
Commission d'encaissement	0,35 % min 15 000 FCFA HT	
Frais swift	15 000 FCFA HT	
Retour imputé (imputable correspondant)	0,2 % min 75 000 FCFA HT max 100 000 FCFA HT	
Frais de dossier	7 000 FCFA HT	
Chèques non domiciliés BDA		
THU	0,60%	
Commission de transfert	0,50 % min 30 000 FCFA HT	
Commission d'encaissement	0,35 % min 15 000 FCFA HT	
Frais swift	15 000 FCFA HT	
Retour imputé (imputable correspondant)	0,2 % min 75 000 FCFA HT max 100 000 FCFA HT	
Frais de dossier	7 000 FCFA HT	
Cartes bancaires		
Renouvellement / Cotisation annuelle	Gratuit	
2.2.2.1	Cartes privées BDA MAUVE et BDA TURQUOISE	7 920 FCFA TTC (soit 660 FCFA TTC /mois)
2.2.2.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	7 920 FCFA TTC (soit 660 FCFA TTC /mois)
2.2.2.3	Retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) de la banque du client	DAB BDA Benin - Gratuit
	BDA hors Bénin : 330 FCFA TTC	
2.2.2.4	Retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA	500 FCFA TTC
2.2.2.5	Alerte électronique	Gratuit (voir conditions packs)
2.2.2.6	Solde au DAB	Gratuit
2.2.2.7	Relève de compte électronique	Gratuit
2.2.2.8	Renouvellement de carte	7 920 FCFA TTC
2.2.2.9	Retrait d'opère	Gratuit (voir conditions packs)
2.2.2.10	Insuffisance de provisions	500 FCFA TTC
	BDA/BDA - A la charge de l'émetteur et du bénéficiaire	10 000 FCFA HT
	BDA/Autres banques : A la charge de l'émetteur	10 000 FCFA HT
	Chèque autres banques/Bénéficiaire client BDA	0,2% min 10 000 FCFA HT
2.2.2.11	Forfait chèque imputé «à montant X FCFA (montant à préciser)»	voir 2.2.1.8
2.2.2.12	Expédition de chèque à domicile (sous pli simple)	Suivant tarification en vigueur
2.2.2.13	Expédition de chèque à domicile (sous pli recommandé)	Suivant tarification en vigueur
	Sur la place	Suivant tarification en vigueur
	Afrique	Prime mensuelle 5 500 FCFA HT
	Hors Afrique	50 000 FCFA HT
2.2.2.14	Autres types de chèques	NA
2.2.2.15	Assurance perte et vol des moyens de paiement	Service compris dans les comptes Pack
2.2.2.16	Encaissement de chèques	
2.2.2.17	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	
	Chèques tirés sur place	Gratuit
	Commission d'encaissement	Gratuit
	Commission de paiement	Gratuit
	Frais de port	Gratuit

Paiement sur TPE au Bénin	1 000 FCFA HT + 2,5 %	
Consultation solde et mini relevé	voir 2.2.2.12	
Consultation solde sur DABs BDA locaux	0 FCFA	
Consultation solde sur GAB confrères	300 FCFA HT	
Consultation solde à l'international	300 FCFA HT	
Relèvement de plafond de retrait	5 000 FCFA HT	
Reimpression de carte ou de code PIN	5 000 FCFA HT	
CARTES VISA GOLD ET VISA ELITE (limite journalière)		
Acquisition (valable 3 ans)	50 000 FCFA TTC	
Relevance annuelle	50 000 FCFA TTC	
Retrait sur GAB réseau BDA Benin	550 FCFA TTC	
Retrait sur GAB autres banques locales	2 000 FCFA TTC	
Retrait sur GAB réseaux hors Bénin	2 500 FCFA TTC	
Consultation solde sur GAB réseau BDA hors Bénin	500 FCFA TTC	
Consultation solde sur GAB autres banques au Bénin	500 FCFA TTC	
Consultation solde sur GAB à l'étranger	1 200 FCFA TTC	
Relevance annuelle	5 000 FCFA TTC	
Reimpression de carte	50 000 FCFA TTC	
Reimpression de code PIN	5 000 FCFA TTC	
Paiement GIM	550 FCFA TTC	
Paiement réseau BDA hors Bénin	550 FCFA TTC	
Paiement à l'étranger	2 000 FCFA TTC	
Paiement sur internet	2 000 FCFA TTC	
Retrait sur TPE BDA Benin	N/A	
Retrait sur TPE autres banques au Bénin	3 000 FCFA TTC	
Retrait sur TPE à l'étranger	4 000 FCFA TTC	
CARTE VISA PLATINUM (limite journalière)		
Acquisition (valable 3 ans)	120 000 FCFA TTC	
Relevance annuelle	120 000 FCFA TTC	
Retrait sur GAB réseau BDA hors Bénin	550 FCFA TTC	
Retrait sur GAB autres banques locales	2 000 FCFA TTC	
Retrait sur GAB réseaux hors Bénin	2 000 FCFA TTC	
Consultation solde sur GAB réseau BDA hors Bénin	500 FCFA TTC	
Consultation solde sur GAB autres banques au Bénin	500 FCFA TTC	
Consultation solde sur GAB à l'étranger	1 200 FCFA TTC	
Relevance annuelle	5 000 FCFA TTC	
Reimpression de carte	120 000 FCFA TTC	
Reimpression de code PIN	5 000 FCFA TTC	
Paiement GIM	550 FCFA TTC	
Paiement à l'étranger	2 000 FCFA TTC	
Paiement sur internet	2 000 FCFA TTC	
Retrait sur TPE BDA Benin	550 FCFA TTC	
Retrait sur TPE autres banques au Bénin	3 000 FCFA TTC	
Retrait sur TPE à l'étranger	4 000 FCFA TTC	
2.2.2.15	Carte prépayée	
	VISA VERT (valable 2 ans)	
	Coût d'acquisition	10 000 FCFA TTC
	Chargement de la carte VISA VERT	Gratuit
	et le chargement	Gratuit
	Rechargements suivants	12 % du montant (min 1 000 FCFA)
	Solde maximum de la carte VISA VERT	2 000 000 FCFA
	Limite de chargement	2 000 000 FCFA
	Limite de retraits habilités/annuels au DAB	1 000 000 FCFA
	Limite des transactions sur TPE	1 000 000 FCFA
	Demande de solde sur GAB ou TPE / Fonds insuffisants	200 FCFA Confrères: 300 FCFA HT
	Opération achat sur TPE ou Internet	0 FCFA
	Opération achat sur TPE domestique ou Internet	500 FCFA
	Opération achat sur TPE International ou International	25 % + 2 000 FCFA
2.2.2.16	Retrait (GAB) BDA BENIN	0 FCFA
2.2.2.17	Retrait (GAB) autres banques BENIN	500 FCFA
2.2.2.18	Retrait (GAB) Hors BENIN	500 FCFA
2.2.2.19	UEMOA	2,5 % + 2 000 FCFA
2.2.2.20	HORS UEMOA	2,5 % + 2 500 FCFA
2.2.2.21	Transfert de carte à carte	1,5 % min 1 000 FCFA
2.2.2.22	Achat sur TPE BENIN et UEMOA	
2.2.2.23	BDA : Confrères	500 FCFA (gratuit)
2.2.2.24	Autre banque locale : 330 FCFA TTC	
2.2.2.25	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA	500 FCFA TTC
2.2.2.26	Alerte électronique	Gratuit (voir conditions packs)
2.2.2.27	Solde au DAB	Gratuit
2.2.2.28	Relève de compte électronique	Gratuit
2.2.2.29	Renouvellement de carte	7 920 FCFA TTC
2.2.2.30	Retrait d'opère	Gratuit (voir conditions packs)
2.2.2.31	Insuffisance de provisions	500 FCFA TTC
	BDA/BDA - A la charge de l'émetteur et du bénéficiaire	10 000 FCFA HT
	BDA/Autres banques : A la charge de l'émetteur	10 000 FCFA HT
	Chèque autres banques/Bénéficiaire client BDA	0,2% min 10 000 FCFA HT
2.2.2.32	Forfait chèque imputé «à montant X FCFA (montant à préciser)»	voir 2.2.1.8